



Transpamanager

Projet communautaire d'infrastructures d'eau courante à Mandou (localité reculée de la 4^e section communale d'Anse-d'Hainault, Département Grand-Anse, Haïti).

Avertissement : Ce document est rendu disponible en ligne sur le site internet www.transpamanager.com dans le seul but de servir de guide pour la rédaction de projets communautaires destinés à être affichés sur ledit site web, pour une campagne de collecte de dons.

Beaucoup de données évoquées ici sont fictives et ne reflètent pas la réalité de la localité de Mandou. Elles sont citées juste à titre illustratif. Vous n'êtes pas obligé de recopier ce plan à la lettre pour rédiger votre projet communautaire. Mais vous devez vous assurer que vous présentez les informations essentielles dans le plan opérationnel de votre projet, en vous inspirant de ce présent guide.

Table des matières

Introduction

Partie 1 : La définition du projet

1.1 L'origine du projet et ses parties prenantes

1.1.1 L'origine du projet

1.1.2 L'identification des parties prenantes et le bien-fondé du projet

1.2. La formulation du projet

1.2.1 L'extrait principal

1.2.2 Les objectifs du projet

1.2.3 Le but du projet

Partie 2 - La faisabilité et la rentabilité du projet

2.1 La faisabilité du projet

2.1.1 Faisabilité de marché

2.2.2 Faisabilité technique

2.2.3 Faisabilité environnementale et sociale

2.2.4 Faisabilité organisationnelle

2.2.5 Autres faisabilités

2.2 La rentabilité du projet et ses avantages financiers ou de bien-être.

Partie 3- plan opérationnel du projet

3.1 Stratégie générale de réalisation du projet

3.2 Les stratégies spécifiques de réalisation des lots de travail

3.3 Le calendrier du projet

3.4 Le budget prévisionnel du projet

Partie 4- Stratégie de gestion et de suivi contrôle du projet

4.1 Stratégie de gestion et de suivi contrôle du projet

4.2 Rôles et responsabilité des parties prenantes

Annexe A : organigramme des tâches (exemple)

Annexe B : Cadre logique du projet

Dans ce présent document, sont présentés divers éléments essentiels du plan opérationnel du projet. Ces dits éléments sont répartis en quatre grandes parties, à savoir la définition du projet d'abord et, ensuite, sa faisabilité et sa rentabilité. Dans première partie sont présentées surtout les principales caractéristiques du projet, par exemple son origine, son but, les parties prenantes, l'extrant principal, etc. Quant à la deuxième partie, elle aborde les conditions de réalisation et de rentabilité du projet. Dans la troisième partie, nous présentons la stratégie générale de réalisation du projet, son calendrier, son budget prévisionnel, etc. Enfin dans la quatrième partie, nous abordons la stratégie de gestion, de suivi et du contrôle du projet.

Partie 1 : La définition du projet

Cette première partie du document s'articule autour de la présentation du Projet communautaire d'infrastructures d'eau courante à Mandou (localité très reculée de la 4^e section communale d'Anse-d'Hainault, Département Grand-Anse, Haïti). On y trouve des

détails importants qui permettent aux lecteurs d'avoir une idée claire et précise de ce que c'est que ce projet, de son bien-fondé et du contexte social et géographique dans lequel s'inscrit son élaboration.

1.1 L'origine du projet et ses parties prenantes

Il est important de situer ce projet dans le cadre socio-économique et environnemental au sein duquel évoluent ceux qui le portent et l'exécutent. En effet on ne peut pas comprendre son bien-fondé et sa portée sans avoir une idée des conditions matérielles et sociales dans lesquelles évoluent ses promoteurs et bénéficiaires. Nous allons présenter l'origine du projet, c'est-à-dire le besoin auquel il répond, tout en prenant soin d'identifier les divers acteurs qui y sont concernés de près ou de loin.

1.1.1 L'origine du projet

Ce projet se réalise à Mandou (localité très reculée de la 4^e section communale d'Anse-d'Hainault, Département Grand-Anse, Haïti). C'est une localité rurale dépourvue de beaucoup d'infrastructures de base. Dans cette localité, il n'existe aucune infrastructure d'électricité. Cette population est livrée à elle-même pour mettre en place des projets qui contribuent à améliorer ses conditions de vie. L'intervention de l'État est quasi absente dans cette localité.

L'un des principaux problèmes auxquels fait face la population de cette communauté, c'est une absence d'infrastructures qui pourraient leur permettre d'accéder plus facilement à l'eau courante dans leur logement. En effet, il y a un grand manque à gagner dans ce domaine. La zone cible abrite environ 500 logements qui n'ont pas d'entrée et d'eau. Pour s'alimenter en eau, la population est obligée de se déplacer pour aller en chercher directement à la source. Dépendamment de la position de leur logement par rapport à la source, certains parcourent environ 15 km pour aller chercher de l'eau à transporter souvent dans des conditions très difficiles. C'est là où ce projet devient comme une nécessité. Des infrastructures qui ramènent de l'eau courante proche des logements, cela répondra au besoin fondamental de tout un chacun dans la communauté.

1.1.2 L'identification des parties prenantes et le bien-fondé du projet

Ce projet met en relation plusieurs parties prenantes dont les principales étant la population de Mandou, le promoteur, voire des institutions qui interviennent dans cette localité, c'est-à-dire des églises (de différentes dénominations), l'École nationale de Mandou, une école privée, le dispensaire de Mandou, etc. Il présente un intérêt fondamental pour toutes ces parties prenantes. L'intérêt du projet, c'est surtout en termes de facilitation de l'accès à l'eau courante à proximité des logements : **toute la population de la localité pourra en bénéficier.** L'installation des infrastructures d'eau courante jouera un rôle important dans la facilitation du fonctionnement et des diverses activités ordinaires de ces églises, de ces écoles et du dispensaire de la communauté.

D'un point de vue symbolique, l'exécution de ce projet constituera une réalisation concrète de *Association des jeunes de Mandou*, son promoteur, structure qui se donne pour objectif de promouvoir des activités de protection de l'environnement dans la localité.

1.1.2.1 Le promoteur du projet

Le promoteur du projet est *Association des jeunes de Mandou*, une association locale qui intervient dans plusieurs domaines dont la protection de l'environnement, l'assainissement, l'éducation, etc

1.1.2.2 Le mandataire du projet

C'est l'*Association des jeunes de Mandou* qui jouera le rôle de mandataire de ce projet mais elle traitera avec des partenaires qui peuvent lui fournir, au besoin, l'expertise technique pour la mise en place des infrastructures.

1.1.2.3 Les partenaires du projet

Comme partenaire du projet, on peut citer les écoles de la communauté, une association de volontaires qui offrira de la main d'œuvre, l'Agence pragmatique de développement, etc.

1.1.2.4 Les autres parties prenantes possibles

Comme autres parties prenantes du projet, on peut citer particulièrement deux associations locales qui ont une grande influence à Mandou. Il s'agit du Comité de coordination de Mandou et de la Société des citoyens conscients et responsables, une institution qui intervient dans tout le département de la Grand-Anse, Haïti.

1.2 La formulation du projet

1.2.1 L'extrant principal

L'extrant principal de ce projet est l'installation d'un système fonctionnel d'infrastructures qui rend possible l'alimentation en eau courante de tous les logements à la localité de Lopineau.

1.2.2 Les objectifs du projet

Le projet poursuit les objectifs suivants :

- La construction d'un réservoir de 4 mètres de profondeur sur 10 mètres de largeur et 12 mètres de longueur
- L'installation d'une pompe submersible 5 HP Franklin et d'une génératrice de 15 KW
- L'installation d'un système souterrain de plomberie (tuyauterie) à Mandou
- La facilitation de l'accès à l'eau courante dans le logement des résidents de Mandou.

1.2.3 Le but du projet

Le projet a pour but de rendre accessible de l'eau courante pour l'alimentation des logements à Mandou.

Partie 2 - La faisabilité et la rentabilité du projet

2.1. La faisabilité du projet

Dans cette partie du document nous abordons diverses modalités de réalisation du projet. Il importe pour nous de mettre en lumière quelques aspects importants concernant la

faisabilité du projet. Plus précisément, nous abordons sa faisabilité de marché, sa faisabilité technique, sa faisabilité environnementale et sociale, etc.

2.1.1 Faisabilité de marché

Dans le cadre de ce projet, il est important pour nous d'analyser notre offre de service en fonction de la population cible. C'est un exercice très important bien que notre objectif premier ne soit pas nécessairement de tirer un profit financier mais plutôt de répondre à un besoin essentiel des résidents de la localité de Mandou. Il faut noter que c'est une population d'environ 4000 habitants qui vont pouvoir bénéficier des retombées directes de ce projet. Une fois que le système d'installation commencera à fonctionner, les personnes desservies auront à payer des frais raisonnables qui tiendront compte de leur manque de revenus, ce qui va permettre au promoteur du projet d'avoir des fonds nécessaires pour élaborer, planifier et exécuter d'autres projets de gestion et de maintenance de ces installations. Sur le long terme, nous envisageons de collecter un montant supérieur à celui qu'on a dépensé pour l'installation des équipements. La rentabilité de ce projet se constatera donc dans les années à venir et nous prendrons des mesures pour l'évaluer à des périodes régulières.

2.2.2 Faisabilité technique

Ce projet d'infrastructure est techniquement faisable. Nous nous basons sur une expérience similaire mais de moins grande envergure qui a été réalisée dans la même localité il y a plus d'une dizaine d'années. C'était une expérience qui a abouti mais dont la gestion a été catastrophique. En effet le promoteur du projet n'a pas su bien le gérer et son système est tombé en mauvais état. Il était devenu dysfonctionnel et a été vite abandonné définitivement. Nous allons tenir compte des caractéristiques géologiques et topographiques du terrain pour mieux ajuster l'installation de nos équipements. Tous les matériels (pompe, génératrices, etc) sont choisis en fonction d'un ensemble de paramètres, en tenant compte de la réalité de notre terrain.

2.2.3 Faisabilité environnementale et sociale

Ce projet d'infrastructure a l'avantage de concerner tout le monde de la communauté de Mandou. C'est un avantage parce que cela tend à faciliter l'implication des résidents de la localité qui le voit comme une nécessité. Le principal impact de ce projet sur la population, ce sera de lui faciliter l'accès à l'eau courante dans les logements, ce qui lui permettra d'économiser le temps et l'énergie habituellement consacrés pour aller chercher de l'eau à la source locale qui est très loin.

2.2.4 Faisabilité organisationnelle

Ce projet d'infrastructures nécessite l'apport de plusieurs ressources humaines à un niveau ou à un autre. Si l'*Association des jeunes de Mandou* peut compter sur un certain nombre de ressources humaines pour le gérer, elle a néanmoins besoin d'autres ressources humaines au niveau de son exécution. Pour pouvoir mobiliser ses ressources, elle compte sur la participation des gens de la communauté. Comme stratégie, l'association compte désigner deux personnes pour s'occuper de la gestion du projet et engager des professionnels de partout et d'autres travailleurs issus de la communauté pour œuvrer à la mise en place des installations.

2.2.5 Autres faisabilités

L'une des questions essentielles que nous nous sommes posés dans le cadre de ce projet, c'est de savoir comment on peut avoir accès à placer des tuyaux souterrains aux divers endroits de la localité de Mandou en ayant l'adhésion des propriétaires des terrains se trouvant sur la trajectoire de nos installations. Ce problème est comme résolu, puisque nous aurons l'adhésion de ces personnes qui se voient comme des bénéficiaires directs du projet. L'autre aspect fondamental qu'il nous reste à considérer dans le cadre de la planification et de l'exécution de ce projet, c'est sa faisabilité financière. Le projet reste faisable sur le plan financier mais nous devons compter sur la générosité des donateurs de partout, pour trouver une grande partie du financement, la population locale y contribuant selon ses faibles moyens.

2.2 La rentabilité du projet et ses avantages financiers ou de bien-être.

Vue la nature de ce projet et le contexte socio-économique et environnemental dans lequel il va être exécuté, sa rentabilité est surtout considérée en termes d'apport au bien-être de la population cible. En effet l'exécution de ce projet va participer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires qui n'auront plus besoin de parcourir des kilomètres à pied pour transporter de l'eau à leur logement.

Partie 3 - Planification opérationnelle du projet

Dans cette partie, nous voulons préciser la façon dont nous procéderons pour avoir un plan d'exécution toujours à jour, de sorte que nous puissions avoir un guide qui nous permettra de diriger et de contrôler le projet lors de sa phase d'exécution. Il s'agit pour nous d'aborder de façon cohérente et détaillée les moyens que nous comptons mettre en place pour réaliser le projet, tout en tenant compte de ses contraintes. Il est dès lors important de préciser ce que nous allons faire, sur quelle période, quelle responsabilité va être confiée à qui, combien ça va nous coûter, etc. C'est dans ce point que nous allons aborder les moyens que nous mettons en œuvre pour définir les différentes tâches, les ordonnancer, de telle sorte que nous puissions déterminer à quel moment va être exécuté telle tâche, ce qui nous permettra d'établir notre échéancier. Cela nous permettra plus loin d'établir notre calendrier d'exécution des tâches et de définir le budget du projet.

3.1 Stratégie générale de réalisation du projet

La réalisation de ce projet nécessite une harmonisation au niveau des lots de tâches à accomplir, une articulation cohérente du travail de chaque acteur ou groupe d'acteurs qui y sont impliqués. Pour y parvenir, il est important d'avoir une idée globale de ce qui est à faire, qui va faire quoi, à partir de quel moment de l'avancement du projet, en ne perdant pas de vue les enjeux et contraintes en présence. À cette étape, la répartition des responsabilités est très importante. Une fois les différentes tâches sont identifiées et attribuées, il devient relativement facile d'établir un échéancier qui tient compte des tâches

à accomplir lors des différentes étapes réalisation du projet. Cela nous permet d'aboutir au plan d'exécution qui nous sert de guide à chaque phase. Le plan d'exécution nous permet de nous situer au fur et à mesure de l'avancement du projet ; il nous permet aussi d'avoir une idée des choses à faire ou à ajuster, du début jusqu'à la fin du projet. C'est grâce au plan de d'exécution qu'on détermine si oui ou non on a atteint certains objectifs partiels tout au cours du processus de mise en œuvre du projet.

3.2 Les stratégies spécifiques de réalisation des lots de travail

Pour bien opérationnaliser la mise en œuvre de ce projet, et donc, pour mieux établir notre échéancier, nous avons compris la nécessité de bien définir les divers lots de tâches en lien avec l'exécution de ce projet. C'est un processus qui demande que nous prenions en compte tout ce que nous avons à faire dès le début jusqu'à la fin, pour livrer l'extrait, c'est-à-dire aboutir effectivement à l'installation et au fonctionnement d'un système d'eau courante accessible dans la localité de Mandou. Nous établissons alors les étapes les plus importantes de la réalisation du projet et essayons de décortiquer les plus grandes tâches nécessaires à accomplir pour chaque phase. Nous nous assurons d'identifier les lots de tâches qui sont répétitives pour pouvoir les répéter au moment opportun.

Le premier lot de tâches relève de la responsabilité du topographe qui doit faire une étude de terrain afin de prendre connaissance du relief et d'autres caractéristiques de l'espace concerné, de déterminer les meilleures stratégies à adopter pour l'installation du système sous-terrain de tuyauterie. Le travail du topographe consiste à faire un relevé détaillé des caractéristiques du terrain en question pour nous donner un avis éclairé afin de faciliter le travail de l'ingénieur.

Un autre lot de tâches est exécuté par une équipe travaillant sous la direction d'un ingénieur qui fait des visites de terrain et des calculs, et qui aboutit à des estimations pour pouvoir proposer une liste de matériaux pour la mise en œuvre du projet. Cette équipe détermine la trajectoire du système de plomberie, les travaux de nettoyage et de déblayage à faire, les

outils qui vont être utilisés, le nombre de personnes qui vont être engagées dans les travaux de forage, la durée de ces travaux, etc.

Quand les travaux de forage seront très bien avancés, on pourra commencer avec l'installation du système de plomberie. Une partie du temps de cette installation coïncidera avec l'avancement des travaux de forage.

Un autre lot de tâches consiste à construire un abri qui logera la génératrice, la pompe, les installations électriques et autres. Pour construire cet abri, l'ingénieur responsable calcule la quantité de matériaux et la main d'œuvre dont il a besoin, la quantité de temps requis, l'échéance, etc.

Les matériaux requièrent un autre type de tâches à part. Une fois qu'ils sont identifiés sur une liste, les responsables du projet s'occupe de repérer les fournisseurs locaux qui peuvent offrir un meilleur rapport qualité-prix. Les responsables du projet priorisent alors des fournisseurs qui se trouvent dans le département de la Grande-Anse, plus précisément dans des communes proches de la localité de Mandou, afin d'éviter des opérations de transport sur une longue distance.

Voici quelques détails concernant les lots de travail :

Lot	Description	Responsable
Lot 1	Établir un relevé de données topographiques de l'espace concerné par le projet Transmettre des recommandations écrites et orales aux ingénieurs	Le topographe
Lot 2	Tracez le plan du local qui va abriter la génératrice, la pompe et autres ; déterminer les emplacements	L'ingénieur
Lot 3	Aller chercher, embarquer, transporter et livrer des matériaux pour la construction (barres de fer, blocs, sacs de ciment, bois 2X4, tôles ondulées, boîtes de clous, fil à ligature, etc.)	Le transporteur
Lot 4	Aller chercher, embarquer, transporter et livrer la génératrice, la pompe et d'autres matériaux à installer dans le local	Le transporteur
Lot 5	Nettoyer, déblayer et creuser des emplacements	Les ouvriers
Lot 6	Manœuvrer des matériaux de construction, déplacer des matériaux sur le chantier (sable, ciment, barre de fer, etc.), fournir des matériaux au	Les ouvriers

	contremaître maçon au moment où il est en train d'effectuer son travail sur le chantier	
Lot 7	Coordonner et superviser les activités de forage pendant que les ouvriers les effectuent.	Le contremaître maçon
Lot 8	Monter des poteaux, monter des blocs, couler du béton, enduire des murs	Le contremaître maçon
Lot 9	Monter la toiture	Le contremaître maçon
Lot 10	Superviser les travaux de forage pour l'implantation	L'ingénieur
Lot 11	Superviser le travail de construction du local qui abrite la génératrice, la pompe, etc.	L'ingénieur
Lot 12	Réunir des matériaux nécessaires, fabriquer 2 portes et 4 fenêtres en fer forgé, monter et ajuster les portes et fenêtres à l'espace qui abrite la génératrice et les autres matériaux	Le ferronnier
Lot 13	Installation du système de tuyauterie	Le plombier (et son équipe)
Lot 14	Essayer le système	L'ingénieur et le plombier

3.3 Le calendrier du projet

Année 2024	Janvier		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
	Début du projet								
Topographe	Semaine 1 (Lot 1)								
Le transporteur		Semaine 3 (Jour 1) Lot 3		Semaine 5 (Jour 1) Lot 3 et 4					
Les ouvriers	Semaine 2, semaine 3 (Lot 5 et 6)	Sem 4 Lot 5	Lots 5	Lots 5	Lots 5 et 6	Lots 5 et 6	Lots 5 et 6	Semaines 1, 2, 3 Lots 5 et 6	
Le contre-maître maçon	Semaine 2, Semaine 3 Lot 7, 8 et 9	Lot 7	Lot 7	Lot 7	Lots 7 et 8	Lots 7 et 8	Lots 7 et 8	Lots 7 et 8	
Plombier							Lot 13	Lot 13	
Ingénieur	Semaine 1, 2 et 3 Lots 2, 10 et 11	Lot 10	Lot 10	Lot 10	Lots 10 et 11	Lots 10 et 11	Lots 10 et 11	Lots 10 et 11	Semaine 3 Lot 14
Le ferronnier	Semaine 2, Semaine 3 Lot 12								
									Fin

3.4 Le budget prévisionnel du projet

Items	Prix unitaire (en gourdes)	Quantité	Total (en gourdes)
Mains d'œuvre			
Topographe	13238 gourdes/jour	5	66190
Ingénieur	10590,4 gourdes/jour	81	857822,4
Le transporteur	Un contrat de 92666 gourdes	1	92666

Les ouvriers	2647,6 gourdes/jour/25 ouvriers	100 jours	6619000
Le contre-maître Masson	5595,2/jour	50	264760
Le ferronnier	141646,6	1	141646,6
Plombier	5295,2/jour	35 jours	185332
			Total : 8227417
Matériaux			
Sable	20000 gourdes/ 1 camion	6	120000
Gravier	20000 gourdes/ 1 camion	3	60000
Ciment	2000 gourdes/ 1 sac	350	70000
Fer ½	158856 /tonne	3	476568
Fer 3/8	158856 /tonne	5	794280
Tôles ondulées	5295,2/feuille	60	317712
Bois 2X4	1985,7/bois	48	93313,6
Clous	4633,3/caisse	3	13899,9
Fils à ligature	3971,4/rouleau	6	23828,4
Union Gal	780	13	10140
Connexion	225	30	6750
Gal ½	5630	3	16890
Fusible 60 ampères	630	4	2520
Fshion 1 amp, 30 m	3330	4	
Double élément 4 ampères	1395	1	1395
Panel 4 circuits (GE)	3780	1	3780
Ducks 1"	630	12	7560
Cuve 1"	147	12	1764
Cramps"	18	12	216
Van 3"	4179	1	4179
Tuyau 1 ½"	5400	1	5400
Coude 1 ½" *900	144	20	2880
Coude 1 ½" *450	144	30	4320
Tes 1 ½"	213	5	1065
Nippes 6" *1 ½	180	12	2160
Chek Value 1 ½"	1674	3	5022
Caps 1 ½"	1080	2	2160
FI #6	97,2	300	29160
FI #8	73,8	300	22140
Safaty 3 pole 60 amps	738	6	4428
Génératrice Kubota	1191420	1	1191420
Pompe Franklyn 2HP	325500	1	325500
Carburant	100000 gourdes/mois	6	600000
			Total : 4220450,9

Coût total : 12.447.867, 9 Gourdes

Imprévues (10 % du coût total du projet) : 12.447.86,79 Gourdes

Grand total : 13.692.653,79 Gourdes

Partie 4 - Stratégie de gestion et de suivi/contrôle du projet

Pour bien gérer ce projet et pour en assurer le suivi et le contrôle, nous avons compris la nécessité de bien définir nos tâches et échéances, d'en discuter à chaque fois avec les acteurs concernés (à raison d'une brève rencontre par semaine) afin de nous assurer que nous avançons sur de bonnes bases. Nous allons vous présenter en détail les stratégies que nous comptons utiliser pour contrôler le projet, ensuite nous verrons les responsabilités imparties à chaque partie prenante.

4.1 Stratégie de gestion et de suivi/contrôle du projet

L'un des éléments essentiels de la gestion, du suivi et du contrôle de ce projet, c'est notre plan d'exécution associé à notre calendrier d'activités. Pour utiliser efficacement ces deux outils, il est important pour chaque acteur impliqué d'en être bien imbus et de s'en servir comme boussole pour bien se situer par rapport aux tâches qu'il doit exécuter. Dans ce cadre-là, un climat de communication efficace est plus que nécessaire. Dans un premier temps, tous les acteurs prennent connaissance des tâches à effectuer ; on apporte des éléments de clarification et de précision pour que tout soit clair, à tous les niveaux, en lien avec ce qui est à faire. On s'assure de la disponibilité de chaque acteur à la période où il doit livrer son extrant dans le cadre du projet. Ensuite, on prévoit des réunions périodiques avec chaque acteur, dépendamment de son lot de tâches à effectuer.

4.2 Rôles et responsabilités des parties prenantes

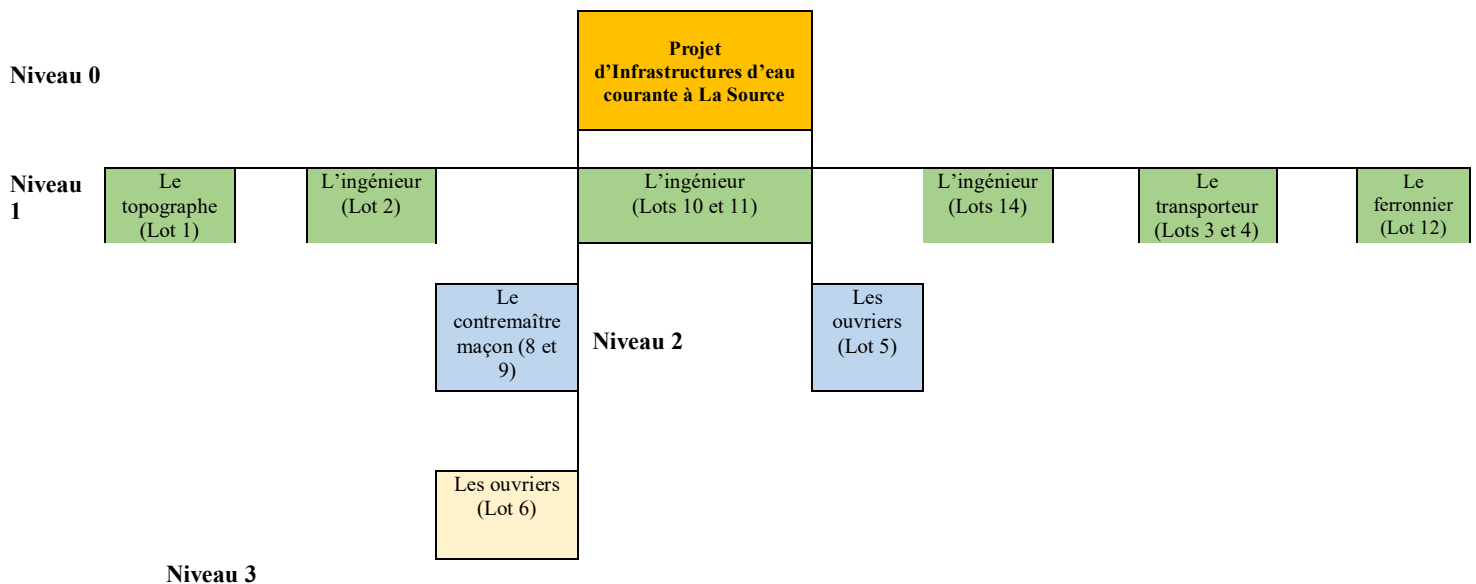
Pour aboutir à l'exécution cohérente des lots de tâches identifiées, il est important de fixer les rôles et responsabilités de chaque partie prenante du projet. Commençons d'abord par le promoteur du projet qui est *l'Association des jeunes de Mandou*. L'association a pour rôle de nommer une personne responsable de la coordination du projet. Pour sa part, ce coordonnateur a pour rôle de communiquer avec les parties responsables, de discuter avec eux, pour vérifier les échéances et pour s'assurer de la qualité des extrants.

Le principal mandataire de ce projet, c'est l'ingénieur. C'est lui qui engage le topographe et le contremaître maçon qui travaille sous sa supervision.

Dans une certaine mesure, l'association va jouer un rôle de mandataire de ce projet aussi, car elle va mobiliser ses membres pour travailler lors de l'exécution des travaux. Les ouvriers sont tous des membres de l'association. Le transporteur est engagé par celle-ci. La qualité de son travail est donc vérifiée par le promoteur.

D'autres partenaires jouent un rôle fondamental dans le projet ; car ce sont des bailleurs de fonds. Nous voulons parler de l'Agence pragmatique de développement et des personnes qui font des dons sur la plateforme en ligne www.transpamanager.com

Annexe A : Organigramme des tâches



Annexe B : Cadre logique du projet

Infrastructures d'eau courante à Mandou (localité reculée de la 4 ^e section communale d'Anse-d'Hainault, Département Grand-Anse, Haïti)			
Paramètres fondamentaux	Valeurs cibles	Source de vérifications	Risques et hypothèses

But	Rendre accessible de l'eau courante pour l'alimentation des logements à Mandou	Réduction à plus de 95% du temps et des efforts mis par les habitants de Mandou pour aller chercher de l'eau	Embranchements du système installés à proximité des logements Disponibilité de l'eau partout dans le réseau installé	Surcharge du réseau Rareté d'eau à Mandou
Objectif	Construction d'un réservoir Installation d'un système souterrain de plomberie (tuyauterie) à Mandou Installation d'une pompe submersible 5 HP Franklin et d'une génératrice de 15 KW	Réservoir construit dès le premier mois de l'exécution du projet Implantation d'un système souterrain de plomberie sur 7 mois Pompe à eau et génératrice installées	Réservoir fonctionnel Système de plomberie fonctionnel Pompe à eau et génératrice fonctionnelles	Problème d'alimentation dû à une rareté d'eau Panne dans un ou plusieurs secteurs du système installé Difficulté d'entretien des appareils
Extrant	L'implantation d'un système fonctionnel d'infrastructures qui rend possible l'alimentation en eau courante de tous les logements à Mandou	Le système d'infrastructures d'eau courante est implanté 7 mois après le début du projet	Système de plomberie fonctionnel Génératrice fonctionnelle et performante Pompe à eau fonctionnelle et performante	Appareils tombés en panne Bris dans le système de tuyauteries
Activité 1	Préparation des emplacements	Des emplacements construits pour l'implantation du système	Des emplacements prêts à être utilisés	Sous-estimation du temps requis
Activité 2	Installation des appareils (génératrice et pompe à eau)	Pompe à eau et génératrice installées dès le 2e mois de l'exécution du projet	Pompe à eau et génératrice prête à être utilisés	Appareils tombés en panne
Activité 3	Installation du système de tuyauterie	Implantation du système de tuyauteries 7 mois après le démarrage du projet	Système de plomberie fonctionnel	Panne dans un ou plusieurs secteurs du système installé
Activité 4	Gestion et suivi du projet	Rencontre de discussion Rapport de mi-exécution (sur 3 mois)	Comptes rendus des rencontres hebdomadaires ou mensuelles	Disponibilité des données
Intrant : ressources financières	Financement des bailleurs de fonds	Fonds accordés	Prix de revient mesuré	Comptabilité précise
Intrants : ressources humaines	Topographe Transporteur Ingénieur Contremaître maçon Ferraillier Les ouvriers Plombier	5 jours 2 jours 81 jours 50 jours 1 jour 100 jours 35 jours	Feuille de présence Fiches de paiement	La disponibilité des ressources humaines
Intrants : ressources matérielles	Pompe à eau Génératrice Système de tuyauterie Sac de ciment Barres de fer Sable et gravier, blocs en béton Bois, clous, fil à ligature, etc.	Pompe à eau installée Génératrice installée Système de plomberie installé	Fiches d'achat Fiches de livraison	

	Tôles ondulées			
--	----------------	--	--	--